



## Communiqué de presse

POUR PUBLICATION IMMÉDIATE

Alcoa, usine de tiges à Bécancour

# Les Métallos obtiennent les gains qu'ils méritaient

Trois-Rivières, 15 décembre 2006. Les 63 Métallos chez Alcoa, usine de tiges à Bécancour ont entériné une entente de quatre ans qui introduit des améliorations significatives tant dans les clauses monétaires que non monétaires. C'est ainsi que le salaire horaire passera de 29,51 \$ à 33,22 \$ à la fin de la convention collective, qu'un programme de partage des gains de productivité pourra donner entre 6 000 \$ à 10 000 \$ annuellement à chaque travailleur et travailleuse et que le régime de la sécurité d'emploi a été amélioré. « Depuis quelques années, la compagnie félicite nos membres pour leur productivité. Cette reconnaissance devait se traduire en gains concrets. Nous les avons obtenus bien que la compagnie ait commencé les négociations en proposant des reculs significatifs. C'est une belle victoire », a déclaré Claude Lévesque, permanent du Syndicat des Métallos (FTQ).

Le président de la section locale, Alain Cloutier a renchéri en indiquant que les membres sont très satisfaits car non seulement, ils n'ont subi aucune perte mais ils ont amélioré l'ensemble de la convention collective. « Nous avons même gagné un poste, dit-il, alors que la compagnie voulait en couper au début des négociations. Même si nous n'avons pas le même rapport de force que nos confrères et consoeurs à l'aluminerie chez ABI, grâce à leur appui, nous avons réussi à tirer notre épingle du jeu. Nos membres peuvent être fiers du travail accompli ».

Au chapitre des gains, mentionnons l'amélioration du maintien de l'ancienneté en cas de maladie et d'accident hors travail ou au travail, une amélioration des clauses sur les mouvements de main d'œuvre pour les promotions, les mises-à-pied et les rappels, l'amélioration des conditions de travail de l'équipe de relève, une augmentation de la rémunération des membres qui participent à des comités, une augmentation des heures de libération pour les militants syndicaux ainsi que pour le représentant à la prévention, l'introduction d'un programme de formation pour assurer la relève des mécaniciens, des améliorations au régime des vacances, une amélioration du congé de deuil, des primes pour le compagnonnage, une amélioration du régime des heures de maladies qui sont monnayables advenant qu'un travailleur ou une travailleuse ne s'absente pas et des améliorations pour les clauses touchant la préretraite dans le régime de retraite. « Nous avons un beau contrat de travail. La seule ombre au tableau, c'est le régime de retraite que nous aurions souhaité améliorer de façon plus substantielle. L'employeur doit être conscient qu'il devra bouger sur cette question. Ce n'est que partie remise », a conclu le permanent syndical.

Alcoa, usine de tige à Bécancour fabrique du fil d'aluminium. L'entente a été entérinée à 91 % les 12 et 13 décembre 2006.

(30)

Pour information : Claude Lévesque, Syndicat des Métallos (FTQ), (418) 654-8563  
Alain Cloutier, Syndicat des Métallos (FTQ), (819) 609-5479